

Tragramme Adda Une intratre da Challet de Dilo Pondo de doatien aax Utracégies Populas d'Adaglation

Modèle de CONTRAT DE PARTENARIAT

Entre les soussigné	es:
	Environnement et Développement en Afrique « IED Afrique », on directeur, M. MAMADOU BARA GUEYE.
Domicilié à :	24, Sacré Cœur 3 à Dakar
Téléphone :	00 221 33 867 10 58
Fax:	00 221 33 867 10 59
Email :	contact@iedafrique.org
_	e sous le vocable de « Coordinateur du Fonds de Soutien ales d'Adaptation »,
D'une part.	
Nom de la plateforme	
Représentée	par son
•	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Fax:	
Email :	
Désigné sous le vo	cable « Plateforme nationale »,
D'autre part	

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

<u>Article 1</u>: Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet d'appuyer la plateforme.... afin de lui faciliter l'exécution de sa mission dans le cadre du Fonds de Soutien aux Stratégies locales d'adaptation aux changements climatiques coordonnée par l'IED Afrique.

<u>Article 2</u>: Engagement de l'IED Afrique

IED Afrique s'engage à :

 Verser à la plateforme, la somme de..... représentant le....financement des projets retenus et l'appui dans l'exécution de sa mission d'encadrement des organisations paysannes dans la mise en œuvre de leur projet d'adaptation (voir en annexe le document spécifiant ce transfert). Ce versement couvre la période du......

<u>Article 3</u>: Engagements de la plateforme

La plateforme s'engage à :

- Accompagner et encadrer les OP dans la réalisation de leurs projets d'adaptation;
- veiller au suivi technique et financier des projets exécutés par les organisations paysannes
- utiliser les fonds reçus, exclusivement, à la réalisation de leur mission dans le cadre du FSSA et conformément au budget et au document joint en annexe spécifiant les activités concernées.
- se conformer dans l'exécution des ses tâches aux dispositions en vigueur dans le guide de procédures du FSSA

Article 4 : Entrée en vigueur et Expiration

Le présent contrat entre en vigueur dès la date de sa signature par les deux parties et expire au terme de la période spécifiée à l'article 2

Pour la Plateforme Pour IED Afrique

Le Président le Directeur